

Les Unités mobiles - Pôle HU ADIS

Chef de pôle

Pr. Caroline DEMILY

Responsable de service

Dr. Melanie DAUTREY



Pour qui ?



Une unité **ADO-ADIS** (dédiée aux patients de 6 à 17 ans) et une unité **Adultes/Handicap et Vieillesse** (à partir de 18 ans et sans limite d'âge). Les unités mobiles interviennent auprès de personnes présentant un trouble du neurodéveloppement associé à une déficience intellectuelle.

Pourquoi ?



Interventions sur site (famille ou structure médicosociale) pour la gestion de situations de crise, la préparation en amont des hospitalisations, l'accompagnement post-hospitalisation, l'accompagnement des transitions (intégration en structure, transfert d'une structure à une autre), l'adaptation de l'environnement du patient.

Comment ?



Les unités mobiles interviennent sur tout le département du Rhône (69). La durée d'intervention est de 8 semaines renouvelable une fois. Une évaluation est faite en début de prise en charge puis un bilan à 4 semaines et une synthèse finale à 8 semaines.

Découvrez les plaquettes des unités mobiles :

> [PLAQUETTE UNITÉ MOBILE ADO-ADIS](#)

Équipe



Dr. Thibaud ARMAND

Médecin

Dr. Guilhem BONAZZI

Médecin

M. Sylvain GRIMONET SAINT ALBAN

Pôle ADIS > Z59 > Unités mobiles

Dr. Melanie DAUTREY

Responsable d'unité

LE VINATIER BP 30039 - 95 BD PINEL 69678 BRON CEDEX